

Informations Mexique

Départ/Enregistrement

Dans le cas où votre vol a été réservé auprès de nos services, veuillez-vous présenter 2h avant le décollage pour un vol moyen-courrier/ 3h pour un vol long-courrier avec pièces d'identité valides et convocation au guichet d'enregistrement de la compagnie aérienne. En cas de présentation moins de 1h30 avant le départ, nous ne pourrions être tenus responsables des éventuelles conséquences que cela pourra engendrer. Vous trouverez les coordonnées de notre représentant à l'aéroport sur votre billet d'avion. Si votre vol n'a pas été réservé auprès de nos services, merci de vous renseigner auprès de votre compagnie aérienne.

Voyager sans billet d'avion : Dans certains cas, vous ne disposez d'aucun billet papier, mais vous voyagez grâce à des billets électroniques appelés aussi E-Tickets (ETIX). Ils sont acceptés aux guichets automatiques de l'aéroport ou comptoirs d'enregistrement (check-in) sur présentation de votre pièce d'identité. Veuillez noter que sur les vols courts et moyens courriers, toutes les compagnies aériennes ne servent pas de repas classique. Merci de vous renseigner avant votre départ auprès de votre compagnie aérienne.

Pour les vols au départ de Paris (CDG / ORY) : nous vous invitons à vérifier l'aéroport et le terminal de départ sur le site <http://www.parisaeroport.fr/passagers/les-vols/vols-depart/informations-vols-depart> (informations sous réserve de modification).

Si vous avez un retard de vol ou une annulation de votre correspondance depuis les Etats-Unis pour le Mexique, nous vous demandons de prévenir notre agence locale, en raison des transferts, au numéro gratuit 1 855 239 44 10. Veuillez prendre note que ce numéro n'est gratuit que depuis un téléphone aux Etats-Unis. Lorsque vous utilisez votre téléphone mobile, votre opérateur vous facturera des frais.

Veillez noter que pour un vol vers Cancun via Mexico les bagages seront annotés « Cancun » mais ne seront pas acheminés jusqu'à la destination. Vous devrez passer à Mexico par le contrôle d'entrée, récupérer vos bagages et passer le contrôle de douane. Après ce contrôle, réenregistrer vos bagages pour votre vol à destination de Cancun. Veuillez-vous adresser à la compagnie aérienne pour toute questions.

Les billets électroniques (E-tickets) sont émis directement dans le système informatique de la compagnie aérienne. Veuillez retirer votre carte d'embarquement sur présentation de votre pièce d'identité valide, au comptoir d'enregistrement de la compagnie aérienne

Si aucune référence n'apparaît ci-dessous, vous n'avez pas d'enregistrement en ligne à faire.

Si votre vol est opéré par U2/ X3 /ou FR, l'enregistrement en ligne est obligatoire, sinon risque de refus d'embarquement par la compagnie ou de frais d'édition de carte d'embarquement à l'aéroport.

Si vous voyagez sur une compagnie régulière et qu'un numéro de réservation compagnie apparaît ci-dessous, il est vivement conseillé de vous enregistrer pour éviter une situation de surbooking le jour du départ.

Vérifiez les infos vol sous www.checkmytrip.com en saisissant votre numéro de réservation (création d'un compte nécessaire pour consultation).

Vérifiez les infos vol sous www.viewtrip.com en saisissant votre numéro de réservation et votre nom de famille.

Bagages

Veillez noter que les franchises bagages peuvent varier selon la compagnie aérienne. La politique du bagage unique ou pièce concept autorise sans supplément 1 bagage en soute de maximum 15 à 20 kg, ainsi qu'un petit bagage à main pour chaque voyageur. Les enfants de moins de 2 ans n'ont droit ni à leur propre siège dans l'avion, ni à une franchise bagage. Veuillez s'il vous plaît vous renseigner en temps utile directement auprès de la compagnie aérienne (par exemple sur leur site internet) quant à la franchise bagage autorisée sur votre vol. Pour le transport d'équipements de sport de grandes tailles tels que vélos, matériels de plongée, golf ou surf merci de contacter votre agence de voyage. Veuillez noter que le transfert des bagages de sport hors gabarit de/vers l'hôtel est disponible sur demande et peut engendrer des frais supplémentaires sur place.

En cas de dommage ou de perte de vos bagages sur votre vol, vous devez le signaler immédiatement à la compagnie aérienne à l'aide du formulaire PIR (Property Irregularity Report). Vous aurez besoin de ce certificat pour obtenir un dédommagement de votre assurance.

Arrivée/Transfert

À votre arrivée à l'aéroport, et selon les indications mentionnées sur vos documents de voyage, vous serez accueillis par l'un de nos représentants en charge de l'organisation de votre transfert vers l'hôtel.

Prendre la sortie principale où un représentant Meeting Point/FTI Voyages attend les clients avec un panneau.

Attention : à Cancun, merci de ne pas prendre la sortie « Shuttle Terminal » ou « Family & Friends (amis & famille) » ceci afin de ne pas être importuné par des « faux transféristes » prétendant travailler pour les tours opérateurs.

Si vous ne voyez pas de représentant, merci de contacter le numéro de téléphone d'urgence francophone : 044 984 188 3167.

Si vous ne voyez pas de représentant, merci de vous rendre au comptoir de notre réceptif dont le nom figure sur votre voucher « transfert » (sur la plupart de nos destinations, notre réceptif est Meeting Point)

Il est possible qu'un seul bus desserve plusieurs hôtels et que notre représentant ne puisse vous accompagner personnellement sur votre lieu de villégiature. Sur de nombreuses destinations, le transfert est assuré par un système de navette (shuttle) en fonction des vols à l'arrivée ce qui peut générer de l'attente à l'aéroport.

Les parents sont informés qu'il n'y a pas de siège adapté pour les enfants ou bébés à bord des transferts et qu'ils sont responsables de la sécurité pendant le trajet.

Pour les transferts privés, si vous n'êtes pas attendu à la sortie Bagages par un représentant avec un panneau à votre nom, merci de vous rendre au comptoir aéroport indiqué où vous serez orienté vers votre véhicule.

Si votre vol a du retard, merci de contacter soit notre assistant aéroport soit le numéro d'urgence à destination afin que dans la mesure du possible mais sans aucune garantie, votre transfert puisse être modifié et organisé en fonction de la nouvelle heure d'arrivée. A défaut de contact, vous devrez prendre un taxi à vos frais et aucun remboursement du transfert ne sera possible. Isla Cozumel: transfert en ferry possible uniquement si arrivée entre 7h et 17h30.

En dehors de ces horaires, la 1ère nuit aura lieu dans un hôtel réservé par notre réceptif à Playa Del Carmen avec transfert au ferry le lendemain (sans frais pour le client). Au Mexique une éco-taxe de 20 pesos par chambre et par nuit est facturée à l'hôtel.

Agence sur place

Meeting Point Mexico

Plaza Progreso, Office 48 – 51, Playa del Carmen, Solidaridad, CP 77710 Quintana Roo, Mexico

n° de téléphone (depuis l'étranger) : +52 984 877 2195

n° de téléphone (à Mexico) : 01 984 188 3164

n° de téléphone (à Playa del Carmens) : 984 188 3164

Fax (depuis l'étranger) : +52 984 206 2018

N° d'urgence en dehors des horaires d'ouverture (francophone et anglophone) :

n° de téléphone (depuis l'étranger) : +52 (1) 984 188 3167

n° de téléphone (à Mexico) : 045 984 188 3167

n° de téléphone (à Playa del Carmens) : 044 984 188 3167

Transfert/Vol retour

Vous serez informé au plus tard 24 heures avant la date du vol retour, mais pas avant les 48 heures précédant votre retour, sur les horaires exacts pour votre transfert vers l'aéroport par le biais d'une note écrite affichée sur notre tableau d'informations ou dans notre classeur d'informations, à condition que ce soit inclus dans votre forfait voyage. Si exceptionnellement, vous n'aviez pas eu d'information, nous vous demandons impérativement de contacter notre représentant. Sinon, les coûts des transports manqués seront à votre charge.

Tous les clients organisant eux-mêmes leur séjour, ne pourront pas être informés par notre représentant des éventuelles modifications d'horaires. Nous leur recommandons vivement de se faire reconfirmer les horaires de vol au moins 2 jours avant le vol retour auprès de la compagnie aérienne correspondante. Nous faisons appel à votre compréhension et nous excusons, si ces obligations sont à la charge des clients.

Tous les horaires sont donnés en heure locale. Le signe « + » signifie une arrivée le lendemain.

Représentant local

Si vous souhaitez réserver des prestations ou si vous avez besoin d'aide durant votre séjour, notre représentant sur place est à votre écoute (assistance francophone ou internationale). Il n'y a pas toujours de permanence fixe dans tous les hôtels, dans ce cas l'assistance est téléphonique. Dans la plupart des hôtels, vous trouverez un classeur FTI Voyages et/ou un affichage dans l'espace dédié aux tours opérateurs ou à la réception de l'hôtel. Des informations supplémentaires sont communiquées dans vos documents de voyage. Sur la majeure partie des destinations que nous proposons, l'assistance est assurée par Meeting Point, l'agence réceptive de FTI Group.

Excursions facultatives

Les excursions facultatives, proposées par nos représentants, comprennent l'accompagnement d'un guide (se renseigner si francophone), les coûts de transport, les droits d'entrée, les assurances. Les prix et programmes sont donnés à titre indicatif et susceptibles de modification sur place, en fonction des fluctuations monétaires, des impératifs locaux, de la saison ou de la demande. Réservation, confirmation et paiement sur place. Les repas non consommés du fait d'excursions ne donnent pas lieu à un remboursement. Nous attirons votre attention sur le fait que les visites de magasins d'artisanats locaux gardent un caractère facultatif, sans aucune obligation d'achat. Elles sont néanmoins un détour, parfois imposées par les autorités locales, quel que soit le pays visité, et sont liées au développement économique et touristique du pays. Les excursions locales font l'objet d'une tractation directe avec le prestataire sur place et ne rentrent pas dans le cadre du forfait acheté auprès de l'agence en France. De ce fait, toute contestation doit être faite sur place auprès de ce dernier afin que les

éventuels litiges, qui ne concernent que les deux parties engagées, puissent être réglés. Nous vous rappelons que toute excursion, location de voiture ou activité sportive effectuée par un autre intermédiaire que nos représentants dégage totalement la responsabilité de FTI Voyages.

Formalités d'entrée

Le respect des procédures d'entrée et de sortie des pays est de la responsabilité de chaque voyageur. Depuis Mai 2012, les empreintes digitales et un portait numérique de tous les voyageurs sont pris. Pour un séjour de 90 jours maximum, les ressortissants français et suisses doivent être en possession d'un passeport valable après la date de retour mais n'ont pas besoin de visa.

Les ressortissants d'autres nationalités devront se renseigner auprès de leur ambassade ou consulat respectif.

Pour les mineurs voyageant seuls ou avec un parent, toutes les informations sont disponibles sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922II>. Une carte touristique (« FMM ») valable 180 jours est délivrée aux voyageurs entrant dans le pays par avion ou par d'autres passages frontaliers, Celle-ci est tamponnée au passage de la frontière pour une période de validité et devra être conservée et présentée et vous devez toujours avoir une copie sur vous lors de la sortie du Mexique. En cas de perte, vous devez, avant votre départ, acheter une nouvelle carte. (Environ 20 €) Les enfants ayant un parent mexicain, ont la nationalité mexicaine, même si ils ne sont pas nés au Mexique. Même si ils sont entrés au Mexique avec un passeport étranger, ils ne sont pas considérés comme touristes, ce qui peut poser problème lors du départ si ils ne possèdent pas de passeport mexicain. Les parents voyageant avec un enfant mineur sont tenus d'avoir un certificat de naissance original de l'enfant en leur possession.

Les inscriptions des enfants dans le passeport des parents ne sont pas valides et ne permettent pas à l'enfant de passer la frontière. Tous les enfants doivent donc disposer (dès la naissance) de leur propre passeport lors de voyages à l'étranger.

Les passagers qui auront réservé un vol via les Etats-Unis devront se tenir informé des formalités nécessaires au transit de ce pays. Les ressortissants d'autres nationalités devront se renseigner auprès de leur ambassade ou consulat respectif. Pour les mineurs voyageant seuls ou avec un parent, toutes les informations sont disponibles sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

A condition de détenir un passeport conforme aux critères définis par les Etats-Unis (cf. tableau explicatif sur le site <https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/>) et d'obtenir une autorisation électronique de voyage (ESTA), le programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program - VWP) permet aux ressortissants français d'accéder sans visa au territoire américain, soit en transit, soit pour un séjour touristique ou d'affaires de 90 jours maximum (s'entendant par la possibilité de signer des contrats, de passer des commandes, de participer à des séminaires ou de rencontrer des clients). NB : le passeport d'urgence ne permet pas d'entrer aux Etats-Unis sans visa.

L'AUTORISATION ELECTRONIQUE DE VOYAGE : ESTA

Le ressortissant français qui se rend aux Etats-Unis par la voie aérienne ou maritime et qui bénéficie du VWP doit obligatoirement solliciter, via Internet, une autorisation électronique de voyage avant le départ (Electronic System for Travel Authorization - ESTA).

L'ESTA peut être obtenue en répondant aux questions posées sur le site Internet <https://esta.cbp.dhs.gov/>, seul site habilité par les autorités américaines et permettant un paiement en ligne par carte bancaire. Le formulaire est à renseigner en langue anglaise, mais les instructions sont disponibles en langue française.

La demande d'autorisation peut être déposée à tout moment avant le voyage. Le ministère américain de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security) recommande cependant d'effectuer cette formalité au moins 72 heures avant le départ.

L'ESTA permet de voyager dans le cadre du VWP mais ne constitue pas un droit d'entrée sur le territoire américain, lequel reste accordé ou refusé à l'arrivée par l'officier d'immigration.

L'autorisation est valable 2 ans à compter de la date de délivrance, mais doit être renouvelée en cas de changement de situation (nom, prénom, sexe, nationalité, passeport, réponses différentes aux questions posées, etc.), ou si la date de validité du passeport est inférieure à ce délai de 2 ans. Pour tout nouveau voyage pendant la période de validité de l'autorisation, il conviendra de mettre à jour via Internet certaines informations (numéro de vol et adresse de destination) dans son dossier ESTA et bien évidemment de voyager avec le passeport déclaré sur le formulaire ESTA.

Les personnes ayant la double nationalité, étant également citoyens de l'Iran, l'Irak, la Syrie ou le Soudan, sont exclus de la participation au programme d'exemption de visa. Les voyageurs qui ont séjourné depuis le 01/03/2011 en Iran, Irak, Syrie ou au Soudan, sont exclus de la participation au programme d'exemption de visa. Le 18/02/2016 les pays concernés ont été étendus : la Libye, le Yémen et la Somalie sont aussi concernés. Les seules exceptions sont les voyageurs qui ont séjourné dans l'un de ces pays en tant que membre du personnel à temps plein du gouvernement fédéral ou les membres des Forces armées. Le gouvernement des États-Unis étudie à l'heure actuelle la possibilité d'accepter l'entrée sur le territoire, après évaluation individuelle, de certains ressortissants des pays susnommés y ayant séjourné après le 01.03.2011, comme les journalistes, employés d'ONG, d'organisations internationales, et voyageurs d'affaire d'Iran et Irak.

Ainsi pour toute nouvelle demande du système électronique d'autorisation ESTA les données suivantes seront vérifiées : précédents voyages en Irak, Iran, Syrie et Soudan. La durée de ces formalités ainsi que les mesures dans lesquelles sont accordés ces dérogations ne sont pas encore définies à l'heure actuelle.

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris recommande aux voyageurs relevant de l'une des deux catégories ci-dessus qui ont déjà ou qui entendent effectuer une demande d'accès au territoire américain au moyen du système électronique d'autorisation ESTA d'envisager de solliciter un visa. La procédure d'obtention d'un visa demeure inchangée et permet aux voyageurs concernés de faire état de leur situation particulière lors de l'entretien. Plus d'information sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/etats-unis/#entree>

Informations santé

Au sujet des risques de maladies transmises par les moustiques (paludisme, dengue, chikungunya et zika), la prévention doit être individuelle et repose donc essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques (vêtements longs, répulsifs anti-moustiques, climatisation, moustiquaire) nuit et jour. Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin traitant si des vaccinations ou autres précautions sont nécessaires avant votre départ et si vous suivez un traitement particulier. Nous vous recommandons également de vous renseigner auprès de votre médecin, centres médicaux ou des services de vaccination des maladies tropicales afin de prendre connaissance des risques médicaux encourus sur place.

Dans beaucoup de pays, les repas ne sont pas préparés comme chez vous. Pour parer à des troubles digestifs, nous vous recommandons de manger des légumes cuits, des fruits que vous aurez pelés vous-même. Évitez les glaçons et l'eau du robinet et buvez de préférence de l'eau minérale. Si malgré toutes ces précautions vous rencontrez des problèmes, notre représentant vous assistera pour vous trouver une pharmacie ou un médecin.

Toutes les informations santé par pays peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html.

Sécurité

Nous vous conseillons de toujours vérifier que vos bagages ont bien été placés dans votre bus et qu'ils n'ont pas été oubliés dans la soute une fois sur place ou au retour à l'aéroport..

Veillez à ce que vos valises et sacs soient fermés à clé, et ne les laissez pas sans surveillance. Les vols peuvent ainsi être évités. Veuillez déposer votre argent, vos papiers d'identité et vos objets de valeur dans le coffre-fort de votre hôtel. Il est également recommandé d'avoir une photocopie de ses papiers d'identité sur soi.

Avertissement aux voyageurs

Selon le Ministère des Affaires Etrangères, aucune région du monde ni aucun pays ne peut être considéré comme étant à l'abri du terrorisme. A ce titre, toutes les destinations proposées peuvent être considérées comme des destinations à risque, tant au titre d'actes terroristes qu'au titre de défaillances climatiques. Ces événements, indépendants de notre volonté, ne sauraient engager la responsabilité de FTI Voyages. Toutes les informations complémentaires peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html.

Assurance

Dans certains pays, à votre arrivée, vous devrez présenter la copie d'un contrat d'assurance voyage ou maladie qui prendra en charge les frais médicaux engendrés sur place. Par précaution, veuillez-vous informer sur les conditions d'entrée actuelles de votre destination. Il est fortement recommandé de souscrire une assurance annulation, responsabilité civile, maladie et accident. Une assurance annulation vous protège contre les frais d'annulation, en cas d'annulation intempestive de votre séjour (pour maladie par exemple). Les coûts d'hospitalisation ou de soins médicaux peuvent être très élevés. Afin de couvrir un maximum de frais, procurez-vous une assurance complète auprès de votre compagnie d'assurance ou renseignez-vous auprès de votre agence sur nos produits d'assurance.

Séjour

Notre représentant est joignable par téléphone et vous indiquera lors d'une réunion d'informations ses horaires de présence à l'hôtel et vous donnera encore des informations supplémentaires sur votre lieu de séjour. Veuillez-vous adresser directement à notre représentant si vous avez des questions, des souhaits, ou désirez réserver des excursions une location de voiture. Si vous désirez prolonger votre séjour, veuillez également vous adresser à notre représentant. Cette prolongation ne sera possible que sur ré-confirimation et contre paiement des frais supplémentaires engendrés.

Taxe environnementale

Depuis le 1^{er} septembre 2018 une éco-taxe d'un montant de 20 Pesos (env. 1 EUR) par chambre et par nuit vous sera facturée sur place à l'hôtel sur la péninsule du Yucatan

Pension/Tout Compris/Restauration

En formule demi-pension, pension complète ou Tout Compris, les prestations commencent avec le dîner du jour d'arrivée et finissent avec le petit déjeuner du jour de départ. Pour une arrivée tardive à l'hôtel ou un départ très tôt, l'hôtelier n'est pas tenu de servir un dîner ou un petit-déjeuner. Selon la destination et en fonction des horaires de vols, le premier et le dernier repas peuvent ne pas être servis à l'hôtel mais remplacés par ceux servis à bord de l'avion. La formule Tout Compris comprend en général tous les repas en commençant par le dîner pour finir par le petit-déjeuner. Pour profiter pleinement de la formule Tout Compris, vous serez parfois tenus de porter un bracelet ou une carte plastifiée. Il convient d'apporter une précision importante d'ordre général : la formule Tout Compris n'implique pas pour autant que tout est gratuit. Toutes les prestations qui ne sont pas précisées dans le descriptif ne sont pas incluses dans la formule réservée. Les boissons incluses dans la formule sont uniquement des boissons locales. Toutes les boissons importées sont payantes sauf mention dans le descriptif du produit. Pour des raisons de fréquentation en basse saison, les services de restauration mentionnés au programme peuvent être différents ; un repas sous forme de buffet peut être servi à la carte (ou inversement). La demi-pension signifie : petit déjeuner et dîner. La pension complète ne comprend pas les boissons sauf indication contraire sur le descriptif du produit. L'eau en bouteille n'est pas garantie, même dans la formule "Tout Compris" : elle peut être proposée en fontaine ou au verre. Dans la plupart des pays, les hôteliers ne fournissent pas d'eau en carafe. Pour les bébés, l'alimentation ne peut dépendre que de la responsabilité des parents pour d'évidentes raisons liées au respect de conditions nutritionnelles strictes. Il appartient donc à tout parent voyageant avec des enfants en très bas âge d'emporter les denrées et préparations nécessaires à leur alimentation particulière sachant qu'il est extrêmement improbable de trouver, dans de nombreux pays du monde, les produits adaptés auxquels ils sont habitués. Les éventuels frais supplémentaires pour le lit bébé et les repas (selon disponibilité) sont à réserver et à payer directement sur place auprès de l'hôtelier.

Chambres

Selon la réglementation internationale, le jour de votre départ, vous devez restituer votre chambre au plus tard à 12h. Le jour de votre arrivée, les chambres sont disponibles en règle générale entre 14h et 16h mais cela peut être retardé du fait des flux d'arrivées et de départs au sein de l'hôtel. Les chambres triples sont souvent une chambre double avec adjonction d'un lit supplémentaire qui peut être plus petit qu'un lit normal, un canapé lit, un canapé ou un simple matelas (selon les hôtels), ceci permettant de ne pas payer de supplément chambre individuelle mais avec des inconvénients d'utilisation tels qu'espace réduit pour la circulation des occupants de la chambre. Les chambres individuelles se différencient des chambres doubles par leur situation dans l'hôtel, leur équipement et leur taille. Dans de nombreux hôtels, les chambres individuelles sont des chambres doubles à usage individuel d'où le supplément chambre individuelle. Pour les studios, appartements et chambres familiales, il faut tenir compte, dans le tableau des prix, du nombre maximal d'occupants et des équipements de la chambre. Le nettoyage des studios et appartements n'inclut pas le lavage de la vaisselle. La superficie totale indiquée est toujours la surface totale avec balcon ou terrasse. Dans chaque hôtel se trouvent des chambres moins bien placées, vendues au même prix que les autres. Nous ne pouvons pas jamais vous garantir la situation d'une chambre sauf dans le cadre d'une réservation spécifique avec un supplément garantissant l'emplacement. Au sujet des chambres vue mer, cela ne signifie pas toujours une chambre 100% face à la mer, la vue peut être latérale et parfois légèrement entravée. Pour toute demande de chambre spéciale ou équipée (personne à mobilité réduite), merci de consulter au préalable votre agence sachant que les normes locales d'aménagement et de matériel peuvent différer des normes européennes. Selon les établissements, le minibar dans la chambre peut être rempli ou vide. En général, les consommations sont payantes. Pour une même catégorie, le confort peut varier d'un hôtel à l'autre. Que vous soyez en bungalow ou en chambre d'hôtel, la décoration et l'architecture varient selon la région et le pays. Il se peut qu'un hôtel de catégorie inférieure soit d'un meilleur standing qu'un autre de catégorie supérieure. Dans ces rares cas, nos descriptifs et appréciations s'efforceront de rétablir la réalité. Les hôtels de centre-ville sont en général plus bruyants du fait du trafic et de la proximité des centres d'animation (places, restaurants, discothèques en plein air, boutiques...).

Animations, sports et divertissements

Dans la plupart des hôtels, la clientèle étant internationale, l'animation et le programme de divertissements ne sont pas toujours en français. Dans de nombreux cas, l'animation est faite dans plusieurs langues, mais cela dépend de la nationalité la plus fortement représentée. Cela est également valable pour l'animation au club enfants. En fonction de l'animation et de l'emplacement où les spectacles sont organisés au sein de l'hôtel, les soirées peuvent parfois être bruyantes.

Les activités sportives et de divertissements sont proposées en fonction de la disponibilité et de la programmation des hôtels. La location de matériel est à faire sur place et sous réserve de disponibilité, une caution peut être demandée pour certains équipements ou occupation de terrains. Le programme de divertissement peut être limité en début et fin de saison. Les sports nautiques mentionnés sont pour la plupart proposés par des prestataires locaux indépendants de l'hôtel. Ils sont proposés en fonction de la météo. Pour cela, il se peut qu'en avant ou arrière-saison tous les sports ne puissent pas être encore pratiqués. Certaines activités nécessitent une licence (planche à voile, golf...).

Climat

Sur les côtes du Sud règne un climat tropical humide avec des températures constantes entre 25 et 33 degrés. Sur la Baja California et sur les hauts plateaux mexicains, les nuits sont fraîches avec des températures qui peuvent descendre jusqu'à 10 degrés.

Coutumes et traditions locales

Vous devriez emporter avec vous suffisamment de matériel photo, car les produits de qualité ne sont pas toujours disponibles ou alors très chers. Par respect, veuillez demander l'accord des locaux avant de les photographier ou de les filmer. Il n'est pas autorisé de photographier les policiers et les installations militaires.

Dans les pays du Sud, la vie nocturne est intense et cela peut engendrer de légères nuisances sonores.

Escale/Arrêt

Veuillez noter qu'en cas d'arrêt ou d'escale dans un aéroport aux Etats-Unis, les formalités d'entrée et de visa des Etats-Unis (ESTA) doivent être respectées. De plus, il convient de prévoir un délai suffisant pour l'escale, car les contrôles douaniers peuvent prendre un certain temps..

Plages et sécurité en matière de baignade

Les plages sont généralement des plages publiques. Chaque commune est donc responsable de la propreté de ses plages. Les hôteliers nettoient souvent la partie de plage située devant leur établissement, mais il est possible que la plage ne soit pas toujours impeccable, en raison des algues et déchets amenés par la mer. La présence d'algues (notamment les sargasses dans les Caraïbes) sur les plages est un phénomène naturel, aléatoire et imprévisible, malheureusement récurrent sur l'ensemble des littoraux à travers le monde du fait du réchauffement des océans, de l'utilisation d'engrais et des mouvements des courants marins. Certaines régions peuvent être amenées à mettre en place des restrictions au niveau de la baignade en mer et de la plage. En effet, la baignade peut être limitée, déconseillée, voire interdite en raison des marées, d'événements climatiques ou naturels. Se baigner en mer comme en piscine peut être dangereux. Les courants de la mer sont souvent sous-estimés et votre force physique est surestimée. Nous vous prions donc de surveiller vos enfants en permanence (également à la piscine de l'hôtel). Pour profiter des joies de la baignade, nous vous invitons à consulter les sites internet sur les règles de sécurité en matière de baignade. Il est conseillé de se baigner sur les plages protégées et de ne pas se baigner seul. Soyez attentif aux drapeaux et à leur signification. Informez-vous sur les conditions météorologiques auprès de l'hôtelier ou des personnes compétentes.

Routes

Le Mexique a un bon réseau routier en bus. Cependant, vous ne devez pas sous-estimer les distances et planifier certains trajets en avion. Notre représentant se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Nr d'urgence :

Nr d'urgence général: 066

Police des touristes Mexiko City: 5533 4444, 5531 7449

Police des touristes Cancún: (998) 840 60 82

Police des touristes Playa del Carmen: (984) 877 3050

Taxis

Nous vous conseillons de vérifier que le chauffeur enclenche bien le compteur ou convenez du tarif avant la course.

Pourboire

Il est usuel de laisser environ 10% de pourboire dans les restaurants et environ 1USD par bagage porté dans les aéroports. Le personnel des hôtels appréciera également un pourboire d'environ 1USD par jour pour le ménage.

Perte du passeport ou du billet d'avion

En cas de perte de votre passeport, veuillez-vous adresser à notre représentant local ou directement à l'ambassade. Veuillez noter que la déclaration de perte à la police est nécessaire. Si vous perdez votre billet d'avion, veuillez-vous adresser à notre agence locale.

Ambassade de France :

339 Campos Eliseos, Col. Polanco

11560 México D.F.

Tel.: 0052-55-91719700

Ambassade de Suisse :

Torre Optima, piso 11, Paseo de las Palmas Nr. 405, Lomas de Chapultepec,

11000 México D.F., México

Téléphone: +52 55 91 78 43 70; Fax: +52 55 55 20 86 85

E-Mail: mex.vertretung@eda.admin.ch

Monnaie/Mode de paiement

La monnaie locale est le Peso Mexicain (MXN). 1EUR = env.21,89 MXN (état : janvier 2019).

Dans les grands hôtels, commerces et restaurants, les cartes de crédits sont généralement acceptées. Nous vous recommandons d'emporter des euros ou des dollars US lorsque vous êtes en dehors des grandes villes. Les euros et les dollars ne peuvent être échangés qu'à certains endroits bien précis. Dans la plupart des banques, vous pouvez retirer de l'argent à la devise locale avec votre carte de crédit ou carte EC (avec l'emblème Maestro) et en indiquant votre code PIN. Les cartes EC avec le symbole V-Pay ne sont pas acceptées en dehors de la zone Européenne.

Eau/Electricité

Courant alternatif 110 Volts. Vous aurez besoin d'un adaptateur pour fiches plates américaines. Vous pouvez utiliser vos appareils électriques s'ils sont convertibles en 110 Volts. L'approvisionnement en eau et en électricité peut être soumis à restriction. Nos établissements sont en règle générale équipés de générateurs de secours. S'ils sont utilisés, il arrive que ces générateurs engendrent des nuisances sonores. Merci de consommer eau et électricité avec modération.

Décalage horaire

Le Mexique est divisé en 3 fuseaux horaires. Dans la majeure partie du pays, incluant la ville de Mexico, la différence est de - 7 heures en été et de - 6 heures en hiver. Dans la partie nord-ouest du sud de la Baja California à Puerto Vallarta, - 8 heures en été et - 7 heures en hiver. Dans le nord de la Basse Californie, la Hora del Pacifico, compte -9 heures en été et - 8 heures en hiver Dès le premier dimanche d'Avril au dernier dimanche d'Octobre, les horloges sont avancées d'une heure.

Conditions douanières

Par adulte, il est possible d'importer en France ou en Suisse, 10 paquets de cigarettes ou 25 cigares ou 200g de tabac, 3 litres de spiritueux ou 6 litres de vin. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous connecter sur les sites : www.douane.gouv.fr ou www.ezv.admin.ch